

# maintenant !

■ Extrait du registre des délibérations  
Commission « Finances »

Conseil municipal du 25 mars 2013  
Séance du 14 mars 2013

## 5 Budget principal - budget primitif 2013

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

■ **Le Maire :**

Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN

■ **Maires-adjointes & Maires-adjoints :**

Mmes CAPON, CARLIER MM. MONTES, LEGRAND, BOUADDI, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, Mmes PORAS, M. ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE-DIAO, BARBETTE, LEFEVRE, FÉVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme BASMAISON

M. CABARET

M GRIMBERT

M. MACHU

M. CHEURFA

Etaient absents :

■ **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

Mme KOUACHI-MAHSAS,

Mme RIFFAULT

M. VARLET

Pouvoir à :	M. VILLEMMAIN	
Pouvoir à :	Mme CAPON	
Pouvoir à :	M. BERNARD-LUNEAU	
Pouvoir à :	Mme FÉVRIER	
Pouvoir à :	M. NACHITE	
-	Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal	39
-	Nombre de conseillers en exercice	39
-	Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés	36

■ **Rapport de présentation :**

Monsieur Hassan BOUADDI, maire-adjoint, expose :

Le budget est l'acte par lequel sont prévues et autorisées les recettes et les dépenses annuelles de la commune.

Le projet de budget primitif 2013, comprend notamment :

- Les restes à réaliser 2012 en investissement, à savoir :  
en Dépenses : 8 258 451,96 €  
en Recettes : 13 852 595,18 €
- La reprise des résultats 2012, à savoir :  
D001 : 4 835 660 €  
R002 : 575 000 €
- L'affectation du résultat 2012, à savoir :  
R1068 : 3 066 856,24 €

Considérant la strate démographique de la Ville, le budget, voté par nature au niveau du chapitre est présenté par fonction. Ainsi, et considérant les orientations développées dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, le projet de budget primitif 2013 – budget principal, s'élève à :

- Section de fonctionnement : 41 744 306,00 €
- Section d'investissement : 39 668 946,42 €

Vous êtes appelés à voter.

# maintenant !

■ Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L2121-29, L1611-1 et suivants, L2311-1 à L2343-2  
Vu la loi du 22 juin 1994 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux collectivités locales et ses décrets d'application,

Vu la délibération du 29 avril 1996 optant pour un vote par nature du budget,

Vu l'arrêté du 27 décembre 2005 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 des communes et de leurs établissements publics administratifs,

Vu l'ordonnance n° 2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables,

Vu l'avis de la commission « Finances » en date du 14 mars 2013,

Considérant que le projet de Budget Primitif 2013 – budget principal et budget annexe dans sa version réglementaire a été joint au dossier des membres du conseil municipal,

Entendu le rapport de présentation,

■ Vote ordinaire :

Votants : 36

Pour : 26

Contre : 5

Abstention : 5

■ Décide à la majorité :

**Article unique** : d'adopter le budget principal de la commune comme présenté dans le rapport de présentation et dans le document comptable ci annexé.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage : **28 MARS 2013**

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis **02 AVR. 2013**

Jean-Claude VILLEMMAIN

**DOCUMENT CERTIFIÉ EXÉCUTOIRE**

après dépôt en Sous-Préfecture le... **2/04/13**

et publication ou notification le... **28/03/13**

CREIL, le... **2/04/13**

**LE MAIRE**

Pour le Maire et par délégation  
**Le Directeur Général des Services**  
Philippe Raluy

Maire de Creil  
Conseiller général de l'Oise

